

élus :

.....23.....

Conseillers en
fonction :

.....23.....

Conseillers
présents :

.....19.....

+ 3 procurations de vote

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 19 juin 2024

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 13 : Projets sur l'espace public

- **Ajustement du programme 2024 : Transport, Voirie, Signalisation statique et dynamique, Eau et Assainissement et Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU)**
- **Complément du programme 2024**
- **Lancement, poursuite des études et réalisation des travaux**

Conformément à l'article L 5211.57 du CGCT et conformément à la loi n°99.586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et la simplification de la coopération intercommunale, le conseil municipal de Lampertheim est sollicité pour émettre un avis sur les projets sur l'espace public :

- Ajustement du programme 2024 : Transport, Voirie, Signalisation statique et dynamique, Eau et Assainissement et Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU)
- Complément du programme 2024 du 20
- Lancement, poursuite des études et réalisation des travaux

qui sera présenté au conseil de l'Eurométropole le 28 juin 2024 et qui prévoit à Lampertheim les projets listés dans l'annexe 3 ci-jointe.

La commune de Lampertheim souhaite rappeler que certains éléments sollicités par courrier envoyé à Mme Pia IMBS le 26 avril 2023 et délibérés en conseil municipal le 20 juin 2023 (joints en annexe de cette délibération), ne figurent pas dans le programme des travaux retenu pour le Pôle d'Echange Multimodal, et demande un réexamen et un retour précis sur les points suivants :

- La création d'une station Vél'Hop pour les vélos, suffisamment dimensionnée pour répondre à la demande des futurs usagers,
- La création d'une station de trottinettes et d'autres moyens de locomotions adaptés,
- Le besoin d'aménager l'accès au quai et au train pour les vélos en cohérence avec la volonté commune d'inciter l'usage du vélo,
- La volonté d'innovation en terme d'accessibilité dans le projet en créant des navettes autonomes permettant à nos habitants d'accéder au PEM (à l'identique de l'expérimentation actuellement en cours à Châteauroux),
- La nécessité d'un aménagement de la gare de Mundolsheim permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la mise en sécurité du quai,
- La demande d'intégration de cheminements doux entre le PEM et les projets situés autour afin de favoriser la perméabilité piétonne dans ce secteur,
- La nature du local technique, son dimensionnement et son traitement extérieur,
- L'absence d'un marquage au sol des passages piéton en regard de chaque perméabilité entre la voie verte et la voie de circulation du parking qui doivent être prévus,

- La gestion et le paiement direct par l'EMS de l'entretien des consommations électriques de l'éclairage du parking...
- Un état précis des équipements de mobilier urbain (arceaux vélos, bancs...) et autres pris en charges et gérés par l'EMS.

Vu l'avis favorable des commissions réunies - Commission Mobilités – Voirie - du 5 juin 2024,

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

EMET un avis favorable sur les projets sur l'espace public :

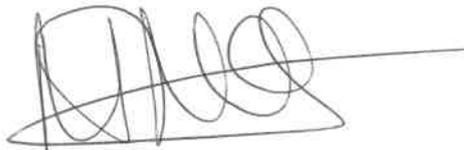
- Ajustement du programme 2024 : Transport, Voirie, Signalisation statique et dynamique, Eau et Assainissement et Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU)
- Complément du programme 2024
- Lancement, poursuite des études et réalisation des travaux

qui sera présenté au conseil de l'Eurométropole le 28 juin 2024 et qui prévoit à Lampertheim les projets listés dans l'annexe 3 ci-jointe.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
Lampertheim, le 19 juin 2024

La secrétaire



Nathalie TROG



Le Maire



Murielle FABRE

REÇU EN PREFECTURE

le 21/06/2024

Application agréée E-legalite.com

21_DA-067-216702563-20240619-AD_POINT131